Département du CANTAL

Communauté de Communes du Pays de Montsalvy

CARTE COMMUNALE DE PRUNET

DOCUMENT GRAPHIQUE PLANCHE OUEST

ECHELLE 1/ 5 000

PIECE n°2a

Révision prescrite le 27.11.2012	Révision approuvée par le Conseil communautaire le __.__.____	Révision approuvée par le Préfet du Cantal le __.__.____

CREA - 14 rue Eugène Thomas - 17000 La Rochelle

Zone constructible (ZU)
(article L124-2 du code de l'urbanisme)

En dehors de ces secteurs, seuls sont autorisés :
-l'adaptation, le changement de destination, la réfection ou l'extension des constructions existantes,
-des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles
(article L124-2 du code de l'urbanisme)

Zones Humides à préserver (selon atlas DDT)

PUY CAFOUOL
VERNIERES
MOUSSOUZE
LOREBER
LE FAGEONEL
LA BOUSQUE GRANDE
LAGANE
LES JUGNERES
CHAMP DU FAGEONEL
MOULIN DU FAGEONEL
LE GARRIC
RIOU-BAS
LE BROUSSIER
LES CROTZS
LAFAGE
COMI-GROND
LES COMBES
LES COMBELS
REBEYRET
LA COTE
FORET DU FAGEONEL
BOIS DE LAFAGE
LODRET
PEYRE-FICADE
ROUANET
LA FORET
LES TORGUES
CHAMP DE LAFONT
CAMP DU MAISONAL
LES PRADELS
BOIS DU MAISONAL
PUECH DE PRUNET
LA SERRE
LA ROUQUETTE
VERGNENEGRE
CROIX DE LACAMP
PRE CANOET
MAISONAL
LOUBIDIER
MI-COTE
LE BOURG
ROSE MUSCADE
LES COMBELOUS
LECADUIRE
ROQUESELLIER
PLOMB-VIF
LES CAYROUSES
LE FEYT
BETELLE
LES BESSADES-C
BOIS DE BETELLE
LASFOURQUES
JURLE